

DISCOURS DES VŒUX DU MAIRE

LUNDI 7 JANVIER 2019

Monsieur Le Conseiller Régional,

Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux,

Monsieur Le Président de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud,

Mesdames et Messieurs Les Maires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Messieurs les représentants de la gendarmerie,

Messieurs les représentants des sapeurs pompiers,

Mesdames et Messieurs,

Merci tout d'abord d'être toujours aussi nombreux à cette traditionnelle cérémonie des vœux. Vous témoignez ainsi de votre attachement à votre commune qui reste, et doit rester, dans l'administration du territoire, le niveau le plus proche de vos préoccupations quotidiennes.

Les petites communes sont les lieux où la solidarité s'exprime sans doute le mieux, où les échanges permettent souvent d'évacuer certaines formes d'angoisse liées à des événements extérieurs et véhiculées par les médias. C'est le cas de la menace terroriste qui semblait s'éloigner mais qui est

redevvenue cruellement d'actualité avec l'attentat du marché de Noël de Strasbourg.

Au-delà de ces expressions de haine qui visent notre pays, ainsi d'ailleurs que beaucoup de pays occidentaux, la France souffre également de l'intérieur, comme en témoignent les nombreuses revendications émises par les Gilets jaunes ces dernières semaines.

Nombre de nos concitoyens vivent sans conteste dans la difficulté. S'il n'est pas dans le rôle de la commune, ni dans ses moyens, d'y apporter de solution pérenne, elle contribue néanmoins, au travers du CCAS et de la banque alimentaire, relayés par les associations caritatives que sont le Secours Populaire et le Secours Catholique, à soulager les plus démunis. Aussi, je tiens tout particulièrement à remercier ici tous les bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps au bénéfice des personnes les plus fragiles.

La solidarité dans notre commune s'exprime également au travers des nombreuses associations qui, par leurs animations, contribuent à tisser du lien entre nos concitoyens. Merci à celles et à ceux qui, par leur action tout au long de l'année, participent à la cohésion de notre collectivité.

Les difficultés financières affectent sans aucun doute une part de notre population.

Les communes non plus ne sont pas en reste, confrontées, depuis plusieurs années, à une baisse drastique des dotations de l'Etat.

Si certains projets doivent parfois être repoussés, voire abandonnés, une gestion rigoureuse de nos deniers publics nous a permis jusque-là de garder le cap.

Aujourd'hui, la bonne santé financière de la commune est avérée par l'audit mené par un cabinet d'études mandaté par la Communauté de communes. Le Guilvinec investit chaque année un montant de l'ordre de 800 000 € en autofinancement dans de nouveaux projets, tout en diminuant l'endettement de la commune.

Au niveau intercommunal, certains projets ont vu le jour, comme en fin d'année le regroupement des centres de secours de Guilvinec-Treffiat, Penmarc'h et Plomeur dans une caserne commune. Toujours très sollicités - j'en veux pour preuve leurs 900 sorties en 2018 -, les 76 pompiers du nouveau centre de secours apprécient désormais ces nouveaux locaux modernes et fonctionnels.

Autre structure phare de notre territoire : l'EHPAD de Menez Kergoff, géré par un syndicat intercommunal, est actuellement en cours de rénovation pour accueillir 15 lits supplémentaires.

Quant à l'échelon communautaire, il prend de plus en plus d'importance. Après le transfert du tourisme en 2017 et l'assainissement en 2018, il est également envisagé dans un proche avenir de transférer le plan Local d'Urbanisme. Dans le même temps, la conclusion d'un Pacte Financier entre les communes et la communauté de communes aboutirait à faire remonter de nouvelles recettes au niveau communautaire.

La pertinence de tels regroupements de compétence pourrait se justifier par une rationalisation des moyens, et à terme, par un moindre coût pour nos concitoyens. Pour l'instant, on n'en prend pas le chemin.

Au final, vidées de leur substance, que deviendront nos communes ? Comment concilier cette rationalisation des missions et la nécessaire proximité, gage de cohésion sociale. Comment maintenir les populations dans nos communes ? Ce sera le défi des politiques de demain.

Mais revenons au bilan de l'année 2018 dans notre commune et des réalisations opérées au cours de l'année écoulée.

La réfection de la rue de la Grève Blanche est dorénavant terminée, alliant grâce à des chicanes et des places de parking enherbées une sécurité accrue et un environnement urbain agréable.

Autre changement important l'an dernier :

Le déménagement de l'école maternelle dans les locaux de l'école primaire Jean Le Brun. Les récentes fermetures de classes ont libéré des locaux qu'il nous a semblé judicieux d'employer de manière pertinente, en rassemblant les élèves de maternelle et de primaire dans le même bâtiment. Ce déménagement garantit en effet plus de sécurité à nos enfants, qui n'ont dorénavant plus à traverser la rue pour se rendre au restaurant scolaire. L'accueil des tout-petits a nécessité une mise aux normes des locaux ainsi que l'aménagement d'une partie de la cour pour délimiter un espace réservé aux élèves de maternelle. L'ensemble de ces travaux s'est élevé à près de 80 000 euros.

La fin d'année a également vu la mise en œuvre d'un projet initié par de jeunes Guilvinistes et proposé aux élus lors d'un conseil municipal : il s'agit de l'installation d'une station de street workout, nom un peu barbare qui désigne une pratique sportive entre gymnastique et musculation. Les modules ont été installés fin décembre derrière l'ex-camping municipal. Cette station vient compléter l'offre en structures sportives proposée aux jeunes de la commune.

D'autre part, vous avez pu remarquer à la plage l'installation de nouvelles structures de jeux pour les enfants.

L'ensemble de ces opérations s'est chiffré à environ 35 000 euros.

Enfin, l'église Sainte-Anne a fait l'objet d'une première tranche de travaux concernant l'étanchéité et la consolidation du clocher, notamment au niveau de la chambre des cloches. Le montant de ces travaux s'est élevé à 76 000 euros. Mais l'état de l'église nécessite d'autres travaux d'étanchéité et de rénovation. Des tests d'humidité des murs seront mis en œuvre dès cette année, et pour une durée d'au moins un an, afin de définir les travaux les plus adaptés à la rénovation du bâtiment.

En 2019, l'accent sera mis sur la rénovation et l'entretien des bâtiments communaux :

Tout d'abord, la réhabilitation du gymnase, très utilisé par les collégiens du territoire et les associations sportives. Outre un nécessaire rafraichissement du bâtiment, d'importants travaux de sécurité liés à la structure de la toiture devront être engagés. Ces travaux, qui devraient être subventionnés à 50 % par le Conseil départemental, avec une petite participation de l'Etat, représenteront un coût total de l'ordre de 600 000 euros. Ce sera sans doute le plus gros chantier de 2019, qui s'étalera sur environ 6 mois.

Dans le même domaine sports et jeunesse, nous prévoyons de rénover le terrain de basket situé au stade municipal.

En projet également, une réfection complète de la toiture de la mairie, pour un coût estimé à 50 000 €. Ces travaux viendront compléter les travaux d'isolation entamés avec la pose de nouvelles menuiseries en 2017.

Par ailleurs, vous l'avez tous constaté, le mur d'enceinte de notre manoir de Kergoz présente de sérieux risques d'effondrement. Il devient urgent d'en assurer l'assise et de renforcer la muraille. Ceci ne va évidemment pas sans quelques contraintes, quand on sait que l'ensemble de l'enceinte ainsi que le pigeonnier sont inscrits à l'inventaire des Monuments historiques. Toute réfection nécessite donc des avis d'experts et l'emploi de matériaux adaptés, similaires à ceux employés lors de la construction. M. Pierre ALEXANDRE, architecte des Bâtiments de France, s'est rendu sur place pour émettre un diagnostic sur l'état de la muraille. Dans l'attente de ces travaux, il a fallu étayer les murs dans l'urgence.

Nous allons, par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, faire appel à la générosité de nos concitoyens pour nous aider à financer ces travaux d'importance. La toute jeune association Kont Gelveneg Koz, qui vise à préserver et mettre en valeur notre patrimoine local, tant bâti que culturel, a été sollicitée pour porter ce projet.

Enfin, n'oublions pas la réhabilitation de la maison médicale. Les travaux avancent selon le calendrier prévu. Dès le mois de février, de nouveaux locaux modernes et fonctionnels permettront de recevoir les patients dans des conditions confortables et de favoriser l'accueil des nouveaux médecins en formation.

En voirie, deux grands dossiers verront le jour :

Il s'agit de réaménager les entrées de ville, rue des Fusillés de Poulguen et avenue de la République, afin de donner de la commune un aspect plus engageant, de donner l'envie au visiteur de s'attarder dans notre ville.

La rue des Fusillés de Poulguen fera l'objet d'un remodelage paysager.

Dans le même temps, l'avenue de la République, entre le rond-point des pompiers et la rue Jean Baudry, sera l'objet de travaux plus importants. Il s'agit en effet de casser l'aspect linéaire de cette voie, moins par de lourds travaux de voirie que par un nouveau dessin paysager.

Outre des cheminements piétons plus agréables et plus sécurisants, ces travaux ont également pour vocation de rationaliser et de faciliter la tâche des services techniques de la ville.

Quelques chiffres, comme il est d'usage en début d'année, pour vous informer du nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme. Nous avons enregistré en 2018 vingt-trois demandes de permis de construire et quatre-vingt-seize demandes de travaux.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui définit un plan d'aménagement de la commune pour les dix années à venir, a été enclenchée en juillet 2014, et touche actuellement à sa fin. Le PADD (Projet

d'Aménagement et de Développement Durable), document faisant partie intégrante du PLU, a été récemment débattu en Conseil Municipal. L'enquête publique devrait se dérouler au cours de l'été prochain, et le PLU devrait être arrêté à l'automne. D'ores et déjà, je vous invite à assister à la réunion d'information qui aura lieu ici-même au CLC dans quelques jours, le jeudi 10 janvier à 18 h 30.

Et comme nous sommes dans les chiffres, permettez-moi de vous dire un mot sur l'évolution de la population guilviniste. Nous avons reçu il y a peu de temps les chiffres estimés par l'INSEE pour Le Guilvinec : la population légale en 2019 est de 2753 habitants. L'an prochain, nous procéderons à un nouveau recensement. Je vous rappelle que celui-ci a lieu tous les cinq ans.

Les chiffres de l'état-civil en 2018 sont très similaires à ceux de l'année précédente : 10 naissances, 10 mariages et 58 décès.

La commune met tout en œuvre pour que les jeunes familles décident de venir s'installer dans notre commune.

C'est ainsi que la nouvelle organisation de l'Accueil de loisirs, l'ALSH, dirigé par Déborah PERCELAY, a trouvé son rythme de croisière, à la satisfaction des parents. Environ une quarantaine d'enfants est accueillie régulièrement par l'ALSH. Les périodes d'ouvertures ont été redéfinies par les communes partenaires du Guilvinec et de Plomeur : plus larges pendant les vacances scolaires mais aussi tout au long de l'année. Malgré cela, la nouvelle structure a généré des économies substantielles pour les deux communes.

Le Centre des Loisirs et de la Culture où nous nous trouvons actuellement a repris son fonctionnement normal et accueille un nombre important d'ateliers et de cours, ainsi que des spectacles organisés par différentes associations.

J'aimerais également rappeler nos dorénavant traditionnels rendez-vous : le Festival photo L'Homme et la Mer, la Fête du Pesked, le feu d'artifice du 14 juillet, ou encore les Estivales qui constituent l'essentiel des festivités de l'été. Bien évidemment, la plupart de ces animations ne seraient pas réalisables

sans le concours des associations de la commune, dont je salue ici le dynamisme et l'indéfectible investissement, qu'elles soient culturelles, sportives ou caritatives.

Je salue plus particulièrement Mme Françoise Letellier, qui a bien voulu prendre la présidence de notre Comité Consultatif de la Vie Locale, organe indépendant de la mairie mais indispensable pour sa vision extérieure et son analyse dans l'étude de certains dossiers municipaux.

Tout ceci montre que notre commune dispose de toutes les structures à disposition des Guilvinistes et pour attirer de nouveaux habitants. Le nombre de transactions immobilières, la variété des services, le développement de nouveaux commerces dans le centre-ville témoigne, si besoin est, de l'attractivité de la commune.

L'office de tourisme, devenu communautaire, reste le plus fréquenté de la communauté de communes. C'est pourquoi nous avons décidé, avec l'appui de la communauté de communes, de demander l'attribution du label Sensation Bretagne. Celui-ci regroupe au sein d'un même réseau une vingtaine de communes, comme Carnac, Roscoff, Perros-Guirec ou encore Cancale, qui adoptent une charte pour proposer aux visiteurs une offre de qualité et des activités communes. Ce label nous permettra d'être présents sur de nombreux salons touristiques, tant en France qu'à l'étranger. Cette notoriété du Guilvinec valorisera également les autres communes du territoire.

Je vous parlais de nos rendez-vous de l'été : à ceux-ci s'ajoutera désormais une nouvelle animation en direction des familles, Place aux Mômes, qui aura lieu les mardis à 17 h 30 en extérieur, dans le cadre de Sensation Bretagne.

L'année 2018 a été une année record pour Haliotika, avec 55 500 visiteurs ! Soit une augmentation de 25% en 5 ans ! Notre vitrine de la filière pêche est aussi la vitrine de notre commune et contribue au rayonnement de celle-ci. En 2020, nous fêterons ses 20 ans. Un anniversaire que nous préparons déjà depuis 2 ans ! Un nouvel espace de 200 m² au bout de la terrasse verra le jour,

au printemps prochain. Avec une vue sur les Etocs, il proposera des ateliers de cuisine pour les touristes l'été, mais aussi et surtout pour les habitants l'hiver avec des chefs locaux. Un autre espace sera réservé à des ateliers pour les enfants mais pourra aussi servir de lieu de réunion ou de formation professionnelle. Enfin, pour bien célébrer ses 20 ans, nous renouvellerons la moitié de notre centre de découverte en reconstituant l'intérieur d'un chalutier pour mieux raconter le quotidien des marins pêcheurs. Embarquement prévu en 2020 !

A ce propos, je tiens tout particulièrement à remercier Karim Gachem, conseiller régional, pour son implication dans ce projet, et le concours financier de la Région Bretagne. Merci également à la communauté de communes, membre de la SEM Haliotika, pour son appui financier et son aide à la finalisation du dossier.

Mais Le Guilvinec ne serait rien sans son activité portuaire, génératrice d'emplois. Voici les chiffres de cette année :

La criée enregistre en 2018 un tonnage de 17 928 T, en baisse de 6,39 %, pour un chiffre d'affaires en régression également de 70 228 271 € (moins 5,23 %).

Le prix moyen est quant à lui quasiment fixe : 4,02 contre 4,01 en 2017.

Les raisons de cette baisse sont multiples :

- la mauvaise saison de langoustine vivante (moins 40 % en tonnage et moins 25 % en valeur). La langoustine représente plus de la moitié de la perte de la valeur du port en chiffre d'affaires (moins 2,3 millions d'euros, et moins 336 tonnes) ;
- la production de la pêche hauturière est également en recul notamment à partir du second trimestre au niveau des prises de baudroie (moins 300 tonnes sur l'année) ;
- baisse également au niveau de la flottille hauturière : deux bateaux guilvinistes ont été vendus et six autres ont, soit changé de propriétaire, soit

été désarmés. Au niveau de la pêche côtière, on dénombre quatre ventes pour deux arrivées ;

- la flottille du port du Guilvinec est aujourd'hui de 32 hauturiers, 13 extérieurs et 14 étrangers, environ 40 côtiers et 25 canots. Sur l'année 2018, **229 bateaux ont vendu** sous la criée du Guilvinec.

La saison de thon a été excellente : + 50 % en tonnage et en valeur. Cette année, huit bateaux ont participé à la campagne.

La cellule commerciale continue sa progression : plus 600 tonnes cette année pour un total de 1600 tonnes. Le Guilvinec pèse 56 % du tonnage vendu sous criée en Cornouaille.

Il est temps de raisonner en termes purement économiques pour ce secteur, sans y ajouter de politique locale. Commençons d'abord par adapter le nombre de criées, propriétés du Syndicat mixte de Cornouaille, et gérées par la CCI, aux bateaux débarquant dans nos ports. On voit bien, en parcourant les ports bigoudens lors de ces fêtes de fin d'année, que le modèle des années 90 avec une flottille très importante dans chaque port n'est plus d'actualité. Comme cela a été dit lors du dernier conseil portuaire par les professionnels, il faut se doter d'un outil moderne et performant et centraliser la vente hauturière sous la criée du Guilvinec. Cela permettra aussi d'attirer de nouveaux bateaux et de réduire les déficits très importants de certains ports. Il faut faire vite, surtout que l'année 2019 est l'année de tous les dangers avec les incertitudes liées au Brexit et l'obligation de débarquement des rejets.

Autre secteur important de la filière pêche sur notre territoire : la réparation navale avec à Léchiagat un élévateur moderne, et accueillant de nombreux navires des ports finistériens. L'élévateur a effectué 241 montées en 2018, contre 257 en 2017. Si l'on veut pérenniser l'emploi généré par la réparation navale sur le secteur bigouden, il ne faut pas qu'un élévateur du même type que celui de Léchiagat voie le jour à Brest. C'est le travail des élus des communes portuaires. Brest étant déjà une métropole, il n'y aurait aucun

intérêt à multiplier les infrastructures, si ce n'est à concentrer encore plus les emplois liés à l'activité portuaire.

Parlons maintenant du port de plaisance. Depuis six ans, à l'occasion de mes vœux, je vous fais part de l'avancée de ce dossier. Il y a un an, je vous annonçais qu'il était transféré au Syndicat Mixte et qu'une réponse sur la réalisation du projet nous serait donnée au 1^{er} trimestre.

Il a finalement été étudié au dernier trimestre 2018. Ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est qu'il ne sert à rien de se voiler la face : le projet tel qu'il a été présenté ne correspond pas aux attentes du Syndicat Mixte. En clair, il ne se fera pas de la façon que nous aurions souhaitée. Le Syndicat Mixte semble travailler sur d'autres hypothèses pour la plaisance au Guilvinec, mais sans avoir de calendrier prévisionnel, ce qui laisse à penser que rien ne se passera avant les prochaines élections municipales. Hélène Tanguy a porté ce projet pour la ville du Guilvinec, j'ai continué à mon tour à le porter et à le défendre. Nous y avons investi beaucoup de temps, beaucoup d'énergie. Je continue à penser que ce projet était réaliste, fonctionnel, répondant à une demande forte et structurant pour le territoire. On ne peut que regretter qu'il n'ait pas reçu le soutien des élus en charge du territoire, d'autant qu'il constituait une porte d'entrée à d'autres réalisations d'envergure. Je renvoie chacun à sa responsabilité dans cet échec.

Avec votre appui, chers Guilvinistes, d'autres projets verront sans aucun doute le jour, qui contribueront au développement et au bien-être de notre commune.

C'est le vœu que je forme pour vous et pour notre ville en ce début d'année nouvelle.

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2019 et vous invite à prendre ensemble le verre de l'amitié.